
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION RÈGLEMENT #945-26

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement #945-26 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

Avis est par la présente donné par la soussignée, Cathy Durocher, directrice générale et greffière trésorière par intérim, que le Conseil municipal, suite à l'adoption par résolution lors de l'assemblée tenue le 2 février 2026 d'un projet de règlement portant le numéro 945-26, tiendra une **assemblée publique d'information et de consultation le mercredi 18 février 2026 à compter de 18h30 dans la salle de l'Hôtel de Ville située au 670, rue Principale à Piedmont**, le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le projet de règlement a pour objet d'assurer que tout bâtiment soit maintenu en bon état ou réparé afin d'éviter son délabrement, de le protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de sa structure ainsi que de s'assurer que l'occupation de tout bâtiment soit adéquate.

Ledit projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire monsieur Bernard Bouclin ou le président de l'assemblée expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et/ou organismes qui veulent s'exprimer sur le projet.

Ledit projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 ainsi que sur le site internet.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 10^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2026.

Cathy Durocher
Directrice générale et greffière trésorière par intérim